

Jetons de présence de conseiller communal à Manage pour l'année 2012.

Écrit par Yves Castin

Jeudi, 28 Mars 2013 14:29 - Mis à jour Mardi, 07 Janvier 2014 10:03

En tant que conseiller communal, Yves Castin a perçu un montant brut de 3143,33 € à titre de jetons de présences pour la participation aux conseils communaux et aux commissions liées à ce mandat. De cette somme,

- 1147, 56€ ont été retenus à la source comme précompte professionnel.
- 1995, 77€ ont été versé par l'administration communale sur mon compte personnel.

De ces 1995,77€, j'ai retrocedé 708,22€ au parti ECOLO et j'ai conservé à titre d'indemnité 1287,55 €. Cette somme constitue la totalité de ce que j'ai perçu en 2012 comme conseiller communal. Je n'exerce aucun autre mandat rémunéré, politique ou autre.

Yves Castin.